

envolée au cours de l'été de 1952. La Canadair s'occupe de réaliser les modifications qui s'imposent au modèle de l'avion T33-A pour le pourvoir d'un moteur Rolls-Royce Neme, et elle doit fabriquer de ces appareils en quantité, pour fins d'instruction.

Le turbo-réacteur Orenda, conçu et réalisé par A. V. Roe Canada Limited a déjà accompli plus de 9,000 heures de marche au banc d'essai et au delà de 300 heures d'épreuve à bord d'un Lancaster, d'un F-86 A et d'un CF-100. Le progrès le plus important enregistré dans ce domaine au cours de l'année a été l'épreuve-type de 150 heures subie avec succès par un moteur sorti de l'usine.

Réserve du C.A.R.C.—En conformité des nouveaux Règlements royaux (Aviation), les sous-éléments de la réserve du C.A.R.C. ont reçu les nouvelles désignations suivantes: 1° l'auxiliaire; 2° la première réserve; et 3° la réserve supplémentaire.

Au cours de l'année financière 1951-1952, la direction des unités auxiliaires situées en Ontario est passée du service de l'instruction à celui de la défense aérienne, parce que la majorité des unités en cause étaient des unités de défense aérienne, c'est-à-dire qu'elles étaient des unités de direction d'escadrille et d'avions et des unités d'alertes. D'autre part, le service de l'instruction s'est chargé de la direction de toutes les escadrilles universitaires de réserve.

L'année a été marquée par une expansion considérable dans le domaine de l'instruction de la réserve. On a poursuivi, à l'intention des cadets d'aviation des collèges militaires et d'étudiants choisis, la formation d'été des équipages volants. Les programmes d'instruction élémentaire ont été condensés de façon à permettre à l'élève de réunir les conditions requises pour obtenir ses ailes à la fin du deuxième été d'instruction et d'acquérir de l'expérience pratique durant le troisième été en lui faisant exercer l'emploi qui lui convient au sein du personnel volant. Au cours de 1951-1952, 1,088 cadets d'aviation se sont entraînés au vol.

L'instruction régulière d'été et les cours d'apprentissage sur place se sont donnés comme par le passé à l'intention d'étudiants d'université désignés et appartenant aux diverses unités du service sédentaire. Ce programme comportait tout d'abord la formation élémentaire des officiers et des cours élémentaires d'administration destinés à tous les cadets du C.A.R.C. en première année au Collège militaire royal de Kingston (Ont.), et par la suite, l'instruction régulière des cadets quant à certains emplois techniques. Le nombre de membres de la réserve qui ont suivi l'instruction au sol ou autre genre d'instruction atteint 9,250.

On a insisté davantage sur la formation du personnel sédentaire des unités auxiliaires. On a préparé une nouvelle classification d'emplois pour la plupart des emplois de réserve et l'on a révisé les programmes d'instruction de façon à préparer les artisans à remplir les tâches qui les attendent au sein des unités auxiliaires. L'expérience acquise par l'exploitation d'une unité d'instruction technique établie à Vancouver, en octobre 1950, a mené à la formation d'autres unités semblables à Montréal, à Hamilton, à Toronto, à Winnipeg et à Edmonton. Ces unités ont pour mission de donner au personnel des formations auxiliaires régionales l'instruction professionnelle exigée des artisans du groupe 1, et d'aider à l'exécution des programmes d'instruction en vue de l'avancement professionnel au sein de ces unités.

Escadrilles universitaires de réserve.—Durant l'été de 1951, 783 cadets aviateurs ont reçu de l'instruction au titre du programme de formation de la Réserve des universités: 84 dans le service navigant et 699 dans le service sédentaire. Le 31 mars 1952, 995 étaient en formation en vertu de ce programme.